

vivez

Prévost

FÉVRIER 2026



110 900 m² d'aire protégée dans le Parc de la Coulée

Sur la photo, de gauche à droite : M. Paul Germain, maire de la Ville de Prévost; M. Dany Dumont, directeur général de Tricentris, la coop; M. Yves Lanoix, président du conseil d'administration du Club du Parc de la Coulée; M. Joey Leckman, conseiller de la Ville de Prévost; M. Pierre Daigneault, conseiller de la Ville de Prévost.

Séance d'information
Chauffer à l'électricité
grâce aux subventions

Semaine de relâche
Une foule d'activités !

Prévost
ici pour inspirer



CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

La Ville de Prévost, Tricentris et le Club du Parc de la Coulée protègent 110 900 m² du Parc de la Coulée

En décembre dernier, la Ville de Prévost a conclu l'acquisition d'une portion de terrain située à l'intérieur du Parc de la Coulée grâce à une importante contribution de Tricentris et le soutien financier du Club du Parc de la Coulée. Cette démarche s'inscrit dans la vision du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville et vise à assurer la pérennité et la protection de ce secteur naturel prisé par la population.

En devenant propriétaire de ce secteur, la Ville renforce sa capacité à préserver les milieux naturels, à protéger les sentiers existants et à prévenir tout développement futur incompatible avec la vocation du site.

« Cette acquisition représente un investissement durable pour notre communauté. Elle nous permet de protéger un joyau naturel, de préserver durablement le réseau de sentiers apprécié des citoyens, tout en soutenant l'implication citoyenne qui fait la richesse du Parc de la Coulée. Réalisée sans impact sur le compte de taxes des contribuables, cette démarche démontre qu'il est possible de concilier protection du territoire, accessibilité publique et saine gestion financière », souligne Paul Germain, maire de la Ville de Prévost.

« Nous croyons que les communautés qui peuvent profiter pleinement de la nature dans leur milieu de vie sont plus enclines à la protéger et à reconnaître le rôle essentiel qu'elle joue pour la santé des citoyens et de notre planète. À travers notre programme *S'investir pour des communautés durables*, notre coopérative est heureuse de soutenir le travail des bénévoles et de la Ville de Prévost dans la préservation de ce milieu naturel », a déclaré Dany Dumont, directeur général de Tricentris, la coop.

« Après plus de quinze années de travail bénévole de la part de membres de notre Club, cette première acquisition représente une étape importante dans nos démarches visant la pérennisation de la plus grande superficie possible de l'actuel Parc de la Coulée. Nous espérons qu'elle sera suivie par plusieurs autres », a déclaré Yves Lanoix, président du conseil d'administration du Club du Parc de la Coulée.

Dans le quotidien des usagers, cette acquisition permet notamment d'assurer la continuité des parcours de randonnée, qui traversaient auparavant un terrain privé, et de garantir leur maintien à perpétuité.

L'acquisition a été autorisée par une résolution totalisant un investissement de près de 400 000 \$, financé par une contribution de 260 000 \$ du programme *S'investir pour des communautés durables* de Tricentris, une contribution du Parc de la Coulée de 80 000 \$ et un montant de 60 000 \$ provenant du Fonds parcs et terrains de jeu de la Ville de Prévost.

La gestion, l'entretien et la préservation des sentiers continueront d'être assurés bénévolement par le Club du Parc de la Coulée, en collaboration avec la Ville de Prévost. L'enregistrement notarié d'une servitude de conservation perpétuelle officialisera la confirmation de cette vocation. Un protocole de partenariat entre la Ville et le Club sera maintenu afin d'assurer la continuité des opérations.

Par cette acquisition, la Ville de Prévost pose un geste fort en faveur de l'environnement et du bien-être collectif. Elle confirme sa volonté de préserver ses espaces verts et de valoriser les milieux naturels comme héritage pour les générations futures.



Sur la photo, de gauche à droite : Marc-André Carrière, franchisé; Maude Leclerc, directrice adjointe, école du Champ-Fleuri et des Falaises; Denis Coulombe, franchisé; Philippe Boisseau, franchisé; Paul Germain, maire de la Ville de Prévost; Julie Gagné, Renaud-Bray; Mathieu St-Cyr, gestionnaire du marketing, Tim Hortons; Alexandra Landry, directrice, école des Falaises et de Val-des-Monts (intérim); Cynthia Desruisseaux, coordonnatrice aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire, Ville de Prévost; Hardeep Gill, franchisé.

DON DE BANDES DESSINÉES

Encourager la lecture chez les jeunes Prévostois

Le 29 janvier dernier, un important don de bandes dessinées d'une valeur totale de 3000 \$ a été remis aux écoles primaires de Prévost par Tim Hortons, partenaire du Festival de la BD de Prévost.

Renaud-Bray a également donné un coup de pouce à l'initiative en offrant un rabais de 15 % à l'achat des bandes dessinées. L'école des Falaises, l'école du Champ-Fleuri et l'école Val-des-Monts ont ainsi reçu environ 50 bandes dessinées chacune destinées à leurs classes ou à leurs bibliothèques afin de favoriser le goût de la lecture et l'accès à la culture chez les jeunes.

« Ce don témoigne de l'importance que nous accordons à l'éducation, à la culture et au développement de nos jeunes. C'est grâce à des partenariats comme celui-ci que nous pouvons multiplier les occasions d'apprentissage et d'épanouissement », a souligné M. Paul Germain, maire de la Ville de Prévost.

Par cette initiative, la Ville de Prévost et ses partenaires réaffirment leur engagement envers la réussite éducative et la promotion de la lecture, tout en renforçant les liens entre la communauté, les entreprises locales et le milieu scolaire.



VILLE DE PRÉVOST EN DEUIL

Décès de l'ancien maire Roger Landry

C'est avec tristesse que la Ville de Prévost a appris le décès de monsieur Roger Landry, ancien maire de la Ville, survenu le 13 janvier dernier.

Particulièrement actif sur la scène politique locale, monsieur Landry fut d'abord échevin de 1973 à 1976 au sein du premier conseil de la nouvelle ville formée des anciennes municipalités de Lesage, Prévost et Shawbridge. Monsieur Landry a également servi sa communauté en tant que maire de Prévost de 1976 à 1979 et de 1992 à 1996.

La Ville de Prévost offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur Landry.

actualités et environnement



ENTRETIEN HIVERNAL

Un grand merci !

L'hiver est bien entamé et les accumulations de neige sont particulièrement au rendez-vous cette année.

La Ville de Prévost souhaite prendre un moment pour souligner le travail et l'engagement des équipes à l'œuvre sur le territoire à chaque tempête et lors de tout type de précipitation afin d'assurer la sécurité des Prévotoises et Prévotois sur les routes.

Nous tenons également à remercier tous les citoyens qui nous aident dans leur quotidien en prenant soin de bien dégager leur entrée et tous ceux qui ont communiqué avec la Ville afin de partager leur appréciation du travail de nos équipes ou nous signaler des enjeux. Nous sommes là pour vous !



Autorisé



Interdit

LE SAVIEZ-VOUS ?

Stationnement hivernal

À Prévost, il est interdit de se stationner sur la rue en hiver, sauf si une période de tolérance est en vigueur. C'est pourquoi il est essentiel de se rendre au ville.prevost.qc.ca/stationnementhivernal pour savoir en temps réel si une période de tolérance a été décrétée.

Consultez le site web de la Ville après 17 h chaque jour afin de vérifier si une période de tolérance est en vigueur sur le territoire vous permettant de stationner sur la rue. En haut à droite de votre écran se trouvera un pictogramme sous forme de voiture. S'il est vert, vous pouvez vous stationner sur la rue. S'il est rouge, c'est interdit.

Lorsque le stationnement est interdit sur le territoire, l'amendement au règlement SQ-900-2022 autorise le stationnement en tout temps dans les stationnements municipaux.

La Ville de Prévost vous invite également à mettre à jour vos préférences sur le portail citoyen ou sur l'application mobile de Prévost pour vous assurer de recevoir toutes les notifications et alertes, comme les horaires d'interdiction de stationnement.

Pour tout savoir sur le stationnement hivernal :



LAVE-GLACE EN VRAC

Moins de plastique, plus d'économies

Depuis la fin de l'année 2022, la Ville de Prévost a mis en place un système de liquide lave-glace en vrac pour l'entretien de ses véhicules municipaux. Un réservoir de 1 000 litres est utilisé par tous nos employés pour remplir directement les réservoirs de l'ensemble de la flotte municipale, sans recourir aux contenants individuels en plastique.

Les résultats sont éloquentes : au 1^{er} janvier 2026, ce sont 3 386 litres de lave-glace qui ont été utilisés. Grâce à cette initiative, la Ville a ainsi évité l'utilisation de 896 bidons de plastique en un peu plus de trois ans.

Au-delà des bénéfices environnementaux, ce choix s'avère aussi avantageux sur le plan financier. Le lave-glace en vrac a permis à la municipalité d'économiser plus de 1 300 \$ par rapport à l'achat de bidons individuels au prix le plus bas du marché.

Ce projet illustre concrètement l'engagement de la Ville de Prévost en faveur de pratiques plus responsables, durables et économiques. De petits gestes, multipliés au quotidien, peuvent faire une réelle différence pour notre environnement et pour les finances publiques.

Nous en profitons pour rappeler que tous les commerces prévostois qui vendent des bidons en plastique de liquide lave-glace offrent également l'alternative en vrac, une solution simple pour réduire les contenants à usage unique.



éco habitation

SÉANCE D'INFORMATION

Passer au chauffage à l'électricité grâce aux subventions

25 février 2026 | 19 h à la salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale)

Vous utilisez un système de chauffage au gaz ou au mazout ? Vous souhaitez réduire votre facture d'énergie tout en profitant de subventions pouvant atteindre jusqu'à 75 % ?

La Ville de Prévost vous invite à une séance d'information animée par Écohabitation, qui vous présentera des solutions d'électrification intelligentes, performantes et largement subventionnées. Ce sera également l'occasion de découvrir le programme JeRénovÉco, conçu pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.

Une rencontre gratuite à ne pas manquer, offerte en collaboration avec Hydro-Québec.

Séance d'information gratuite.
Aucune inscription requise.

vie municipale et loisirs



COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Appel de candidatures

La Ville de Prévost est à la recherche de deux (2) citoyens(nes) et un(e) (1) citoyen(ne) issu du milieu des affaires (commerçant) pour siéger au sein du Comité consultatif du développement durable et de l'environnement (CCDDE).

Le CCDDE se réunit approximativement une fois par mois. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une brève description de leurs motivations et leurs coordonnées par courriel (techenvironnement@ville.prevast.qc.ca).

Date limite pour poser votre candidature : 18 mars 2026



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Appel de candidatures

La Ville de Prévost est à la recherche de deux (2) citoyens(nes) intéressés(es) à intégrer le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Toute personne ayant des connaissances générales et un intérêt pour l'urbanisme et qui aimerait collaborer à l'avancement des projets municipaux peut postuler.

Le CCU se réunit approximativement une fois par mois.

Date limite pour poser votre candidature : 13 mars 2026

Pour les détails concernant les critères de sélection et pour postuler :



ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD

Horaire des activités libres

Consultez l'horaire des activités libres sur le site Internet de l'aréna Rivière-du-Nord.



Activités de la relâche scolaire

Glissade, jeux, cinéma, sports, bingo et activités jeunesse : une programmation festive et gratuite (ou à petit prix) attend toute la famille pour bouger, s'amuser, créer des souvenirs et profiter pleinement de la semaine de la relâche à Prévost!

Soirée disco (pour les 10 à 12 ans)

Organisée par le Club optimiste de Prévost
27 février | 19 h à 22 h
École du Champ-Fleuri
Entrée 5 \$ (collation incluse)
Places limitées
Billets : optimisteprevost.org ou optimisteprevost@gmail.com

Glissade sur tubes

1^{er} au 7 mars | 9 h à 12 h
Terrain de soccer des Clos-Prévostois
Gratuit

Marche découverte (activité familiale)

28 février | 10 h 30
Gare de Prévost (1272, rue de la Traverse)
Gratuit

Soirée jeux de société

2 mars | 18 h à 20 h
Salle Saint-François-Xavier
Gratuit

Pour de l'information sur les activités de la relâche :
jsbeauchamp@ville.prevast.qc.ca

Bingo familial

En collaboration avec le Club Soleil de Prévost
3 mars | 13 h 30
Salle Saint-François-Xavier
3 \$ pour 3 cartes

Soirée Laser Tag (pour les 12 à 17 ans)

Organisée par la Maison des jeunes Le Local de Prévost
4 mars | 18 h 30 à 21 h
École du Champ-Fleuri
Gratuit

Ciné Famille : Zootopia 2

5 mars | 18 h 30
Salle Saint-François-Xavier
Gratuit
Ouverture des portes dès 18 h

Initiation au baseball

En collaboration avec l'Association de baseball mineur de Prévost
6 mars | 9 h 30 à 11 h
École du Champ-Fleuri
Gratuit

Initiation au soccer

En collaboration avec le FC Boréal
6 mars | 13 h 30 à 15 h
École du Champ-Fleuri
Gratuit

Matinée jeunesse : Ritournelle Imagine

7 mars | 10 h
Salle Saint-François-Xavier
Gratuit

loisirs et sécurité communautaire



SÉCURITÉ INCENDIE

Déneigez, pour votre sécurité

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Prévost souhaite vous rappeler qu'après chaque averse de neige, il est très important de déblayer et déglacer les escaliers, portes, balcons et fenêtres qui servent d'issues de secours et de moyens d'évacuation qui permettent d'accéder à la voie publique.

Ces actions vous permettront non seulement de pouvoir quitter aisément votre logis en cas d'incendie et/ou de mesures d'urgence, mais faciliteront également le travail des intervenants d'urgences.

Le Service de sécurité communautaire souhaite également inviter les citoyens concernés à s'inscrire au registre des personnes en situation de vulnérabilité afin d'assurer la meilleure intervention possible lorsque survient une situation d'urgence.



Inscrivez-vous ici



Activités libres en gymnase

Badminton

École du Champ-Fleuri
Lundi, 18 h 30 - 22 h*
Vendredi, 18 h 30 - 22 h*

* Plage horaire réservée aux familles de 18 h 30 à 19 h 30

Pas d'activité libre le 27 février

Pickleball

École du Champ-Fleuri
Jeudi, 18 h 30 - 22 h
Dimanche, 14 h - 18 h

Pas d'activité libre les 5 et 6 avril



Gratuit!

3 À 5 ANS

Heure du conte

Samedi 28 mars | 10 h
Mercredi 1^{er} avril | 10 h 30
Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Spécial chasse aux cocos

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Places limitées
Inscription en ligne



Gratuit!

0 À 2 ANS

Atelier d'éveil à la lecture

Mardi 31 mars | 10 h 30
Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : lecture d'albums sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Places limitées
Inscription en ligne

ville.prevast.qc.ca/inscription

Pour vous inscrire :

ville.prevast.qc.ca/inscription



SERVICE DE MÉDIATION CITOYENNE

L'hiver, la glace s'installe partout : sur les trottoirs, les vitres... et parfois, entre les gens

Et si on profitait de la saison pour aller à la rencontre de ceux et celles qui partagent notre quotidien? Un sourire à votre voisin, une petite discussion devant l'entrée ou une main tendue peuvent améliorer bien des relations!

Quand les tensions s'installent, il suffit parfois d'un premier pas pour retrouver l'harmonie. Le service de médiation citoyenne de MAVN est offert sans frais et en toute confidentialité pour aider les citoyens et citoyennes à renouer le dialogue et à retrouver une cohésion sociale dans leur entourage.

Cet hiver, brisons la glace !
450 436-6749, poste 104
info@mavn.ca



COMITÉ RÉGIONAL POUR LA PROTECTION DES FALAISES

Convocation à l'assemblée générale

Jeudi 16 avril 2026 | 19 h

Salle du conseil du Centre des loisirs et de la vie communautaire (2060, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte)

Né d'une initiative citoyenne rassembleuse et mobilisatrice, le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsable d'un territoire de 16 km².

Les membres et la population de la région sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle du CRPF.

Informations : parcdesfalaises.ca

babillard



Noah Larocque

Uliana Drugova



Ensemble Mistral

DIFFUSIONS AMAL'GAMME

Duo Drugova-Broekaert

Autour de Lili Boulanger

Dimanche 22 février 2026 | 14 h 30

Dans un programme pour violon et piano, Uliana Drugova et Michel-Alexandre Broekaert explorent l'univers de la célèbre compositrice française Lili Boulanger (1893-1918).

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation nécessaire :
diffusionsamalgamme.com

Noah Larocque

Les grands maîtres

Concert cor et piano

Dimanche 8 mars 2026 | 14 h 30

Originaire de Saint-Jérôme et de Prévost, Noah Larocque souhaite partager avec nous son amour pour la musique riche et puissante qu'est celle du cor!

Coût : 30 \$ (entrée) / 25 \$ (abonné)
Gratuit pour les moins de 12 ans
Réservation nécessaire

Ensemble Mistral

Dans l'univers d'Astor

Samedi 28 mars 2026 | 19 h 30

Voici un spectacle musical et narratif qui nous plongera dans l'univers d'Astor Piazzolla.

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
Gratuit pour les moins de 12 ans

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale)

Réservation nécessaire :
diffusionsamalgamme.com

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PRÉVOST

Conférence : Les vertus médicinales des épices et fines herbes, par Johanne Fontaine

Date : Mercredi 25 mars | 19 h 15

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale)

Cannelle, romarin, cumin, ail et thym ne sont que quelques exemples de plantes possédant certaines vertus médicinales auxquelles notre conférencière nous initiera lors de sa présentation.

Coût : gratuit (membres) / 5 \$ (non-membres)

Informations : shepqc.ca

Causeries du samedi: La culture des tomates, les secrets de la réussite, animé par Michel Verdon

Date : Samedi 28 mars | 13 h 30

Lieu : Pavillon Léon-Arcand
(296, rue des Genévriers)



Michel Verdon, tomatologue, brosera un tableau des différentes variétés de tomates ainsi que leurs caractéristiques et initiera les participants à toutes les étapes de la production.

Coût : 10 \$ (membres) / 15 \$ (non-membres)

Places limitées | Inscription requise

Informations : shepqc.ca



CLUB SOLEIL
Soirée de danse en ligne et danse sociale

Date : Samedi 14 mars | 18 h à 22 h 30

Soirée de danse animée par Michel et Nicole et souper. Apportez vos breuvages et vos verres.

Lieu : École du Champ-Fleuri
(1135, rue du Clos-Toumalin)

Coût : 35 \$ (membres) / 40 \$ (non-membres)

Inscription requise auprès de Suzanne Monette 450 224-5612, au minimum cinq jours avant la date de la soirée.

Payable lors de la réservation et aucun remboursement possible.

Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 9 mars, 19 h

Lundi 13 avril, 19 h

Lundi 11 mai, 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page YouTube de la Ville.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

 ville.prevast.qc.ca/elus

Communiquer avec la Ville de Prévost

311 | 450 224-8888
servicecitoyen@ville.prevast.qc.ca

Site Internet : ville.prevast.qc.ca

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :




Prévost

Suivez-nous !   